

VIVRE ET AGIR ENSEMBLE

PLAN STRATÉGIQUE POUR UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE À SAINT-CAMILLE

Horizon 2014

Par

Municipalité du Canton de Saint-Camille

Dans le cadre du Plan de Relance
MRC des Sources

Adopté en mars 2008

INTRODUCTION

La recherche du bien commun: une condition pour le développement harmonieux d'une communauté

Le **bien commun**, c'est sans aucun doute les **biens matériels** nécessaires à la préservation de la vie et au bien-être personnel de tous et toutes, y compris des générations futures : nourriture, eau, logement, environnement, etc. C'est aussi les **conditions sociales** indispensables à l'épanouissement des personnes et de la collectivité : structures sociales, institutions, législations, services publics, culture, valeurs, mémoire et traditions, etc. C'est enfin le **vivre ensemble** étendu à toutes les personnes, sans exclusion, la **volonté et l'agir commun** de toutes les personnes responsables de promouvoir ce vivre ensemble.

Les élus, en particulier, doivent porter la volonté de promouvoir ce vivre ensemble, doivent veiller à la cohérence de l'ensemble des pratiques sociales d'avenir. Une communauté qui se dote d'un plan stratégique de développement, se donne un outil de premier plan pour une meilleure intégration des diverses composantes du bien commun.

Un plan stratégique de développement : un moyen d'influencer la trajectoire de développement d'une communauté

La municipalité Canton de Saint-Camille, en présentant ce projet de développement stratégique aux citoyens et citoyennes, entend se donner une meilleure capacité d'influencer, de façon efficiente, son développement. Elle propose qu'à partir du partage d'une vision commune et en choisissant d'intervenir prioritairement et de façon durable aux plans social, économique et environnemental dans un certain nombre d'orientations, l'ensemble de la communauté (élus, citoyens, organismes, entreprises) conjuguera ses efforts et talents à l'actualisation d'un milieu de vie de grande qualité où chacun et chacune pourront s'épanouir.

Orientation 9 Apprentissage et formation en continue

Favoriser la mobilisation citoyenne pour le maintien et le développement de services, d'apprentissages et de formations continues contribuant ainsi à la revitalisation de la communauté.
Enjeux D.D. : Favoriser la culture entrepreneuriale et la cohésion sociale.

2. MISE EN OEUVRE

2.1. RESPONSABILITÉ ET ORGANISATION

2.1.1. VALEURS RÉFÉRENTIELLES ou PRINCIPES DIRECTEURS

- La présence de l'intergénérationnelle
- L'implication tant des femmes que des hommes
- La prise en compte de tous les secteurs d'activités
- Le penser et agir famille
- Le respect des personnes, le respect des différences
- Le bon voisinage (confiance, entraide et sollicitude)
- Les principes du développement durable
- Un milieu en constante recherche de voies nouvelles
- La participation citoyenne
- L'utilisation des potentiels tant humains, qu'économiques et environnementaux
- L'utilisation des nouvelles technologies de communication
- Le partage des connaissances
- Se donner du temps pour cheminer collectivement,
- Se donner le droit à l'erreur

Orientation 4 **Consolidation et création d'emplois stables**

Favoriser la consolidation des organismes à but non lucratif du milieu afin, d'assurer la pérennité de leur mission, d'assurer la stabilité de leurs emplois existants et de favoriser la création de nouveaux emplois stables. Enjeux D.D. : Responsabiliser les entreprises, les institutions, les organisations.

Orientation 5 **Infrastructures et sécurité**

Mettre à niveau le réseau routier municipal dans la perspective d'une plus grande sécurité des citoyens, de l'accessibilité aux nouvelles résidences et de la réduction des coûts d'entretien. Enjeux D.D. : défi démographique

Orientation 6 **L'eau**

S'assurer de la pérennité de la qualité de l'eau potable dans la municipalité en associant les citoyens tout au cours du processus. Enjeux D.D. : Améliorer la qualité de l'eau.

Orientation 7 **Les services municipaux**

Assurer une évaluation quant à la localisation actuelle des infrastructures et des services municipaux et rechercher les solutions optimales à partir des potentialités présentes dans le milieu. Enjeux D.D. : Réduire l'empreinte écologique.

Orientation 8 **Achat local et autonomie**

Développer une culture « achat local de produits locaux » chez les citoyens favorisant la consolidation des services et des entreprises, dans la perspective d'une plus grande autonomie et d'un soutien aux producteurs et artisans locaux. Enjeux D.D. : Réduire l'empreinte écologique et favoriser la culture entrepreneuriale.

1. PROPOSITION STRATÉGIQUE

1.1. VISION DE DÉVELOPPEMENT

Un territoire habité par une communauté rurale accueillante, apprenante, innovante et solidaire qui met en valeur ses ressources en fonction d'une plus grande autonomie, qui s'offre des services à la hauteur de ses besoins, qui favorise un développement économique responsable, dans un environnement de qualité.

1.2. ENJEUX

1.2.1. Relatifs à une vision commune de développement

- La mobilisation autour de projets structurants
- Le rapprochement entre groupes de citoyens de divers intérêts
- Le sentiment d'appartenance
- Le dynamisme dans la communauté
- La créativité dans la recherche de solutions et de façons de faire
- Le souci du développement durable
- Le souci du bien commun
- Le souci d'une agriculture diversifiée

1.2.2. Relatifs à la démographie

- L'occupation du territoire
- La responsabilisation et la solidarité entre citoyens
- Le maintien et le développement des services de proximité
- Le maintien de l'école du village
- La relève au plan des diverses organisations du milieu
- L'assiette fiscale municipale
- La pérennité de la communauté

1.2.3 Relatifs à aux petites et moyennes entreprises de production et de transformation

- L'emploi
- L'assiette fiscale municipale
- L'enracinement de la population
- L'attraction pour de nouveaux résidents
- Le développement économique
- Les services de proximité
- La valorisation de la zone pour petites industries
- L'entrepreneursip

1.2.4 Relatifs à la communauté nourricière

- L'exploitation des ressources naturelle du milieu
- La qualité des produits
- L'environnement
- L'autonomie (réduction de la dépendance à des fournisseurs externes)
- L'emploi
- La responsabilisation et la solidarité entre citoyens
- Les services de proximité
- L'achat local

1.2.5 Relatifs aux infrastructures municipales

- La sécurité
- L'approche préventive (au lieu de l'approche corrective)
- La protection environnementale
- La recherche de solutions nouvelles
- L'association avec divers partenaires

1.3. ORIENTATIONS

chaque orientation est associée à un ou des enjeux du diagnostic du développement durable de la MRC des Sources

Orientation 1 **Consensus autour d'une vision**

À partir des réflexions déjà amorcées dans la communauté, tant dans les organismes que chez les porteurs de projets, **proposer** à la population locale **un projet de vision du développement** de notre communauté, assurer le consensus de la population autour de cette vision et l'officialiser. Enjeux D.D : Favoriser la cohésion sociale.

Orientation 2 **Accroissement démographique**

Mener à terme les projets actuels favorisant l'établissement de nouveaux résidents, susciter de nouveaux projets en utilisant les potentialités du milieu afin d'atteindre dans dix ans une croissance démographique de 10% par rapport à la population de 2004. Enjeux D.D : Relever le défi démographique.

Orientation 3 **Création de petites et moyennes entreprises**

Susciter la création et la consolidation des petites et moyennes entreprises dans la production, la transformation et les services qui contribuent, en cohérence avec les entreprises existantes, à répondre aux divers besoins du milieu et de la région et à développer de nouveaux emplois. Enjeux D.D : Accueillir des entreprises responsables.